DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 11 décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 24 décembre 2009

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2009

PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES MARTYRS - SIGNATURE DES MARCHÉS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi 22 décembre 2009

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Hüseyin YILDIZ -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Gaëlle MANGIN
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers:

Mme Françoise BILLY - Mme Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2009

DELIBERATION D20090609

PATRIMOINE BATI ET MOYENS PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES MARTYRS - SIGNATURE DES MARCHÉS

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre-ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics, du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux Sèvres Aménagement.

Dans le phasage de l'opération, un premier temps de travaux concerne l'aménagement de l'Avenue des Martyrs avec notamment :

- <u>périmètre d'intervention</u>: avenue des Martyrs de la résistance y compris le mail hors les carrefours avec les avenues Alsace Lorraine et du 14 Juillet ;
- contenu des travaux :
 - o aménagement des trottoirs, replantation du mail, réfection de l'éclairage public ;
 - o réalisation de la trémie et rampe de la sortie du parking souterrain ;
 - o aménagement de la voirie dans l'optique d'une circulation à double sens à l'ouverture du parking ;
 - o réalisation d'une chaussée en site propre pour les bus entre l'avenue de Paris et le carrefour avenue Alsace Lorraine ;
- <u>délais des travaux</u>: de janvier à mi novembre 2010 (inclus période de préparation), les travaux de dévoiements des réseaux se réalisent de janvier à mars 2010.

Pour cette phase, 8 lots techniques sont nécessaires.

Dans le cadre de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le vendredi 11 décembre 2009 afin de désigner les attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés pour chaque lot précisé dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Attributaire
1	Parois berlinoises / parois clouées	34 770	41 584,92	GUINTOLI
2	Terrassement plein masse	86 670	103 657,32	SEMEN TP
3	Gros œuvre	293 880	351 480,48	ERC HARRANGER
4	Etanchéité	68 441,94	81 856,56	SMAC
5	Terrassements – VRD – Assainissement	389 830,75	466 237,58	EUROVIA
6	Béton – Pavage – Pierre	619 077,04	740 416,14	SOMEBAT/EUROVIA
7	Eclairage public	69 367,50	82 963,53	INEO RCO
8	Plantations	139 524,68	166 871,52	POITOU HYDROCULTURE

- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 5
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE